

Questions orales

• (1420)

Le président du Conseil du Trésor pourrait-il aujourd'hui donner aux Canadiens l'assurance que ces coupes se limiteront à ce qui est absolument nécessaire pour financer lesdites opérations militaires, et qu'elles ne s'effectueront pas aux dépens des citoyens et des régions moins favorisés de notre pays qui, en cette période de récession, ont besoin plus que jamais de l'aide du gouvernement?

L'hon. Gilles Loiseau (président du Conseil du Trésor et ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, je tiens à faire savoir au chef de l'opposition que j'entends présenter à 12 heures demain mon budget supplémentaire et qu'il pourra y trouver tous les renseignements qu'il souhaite.

L'hon. Herb Gray (chef de l'opposition): Monsieur le Président, le président du Conseil du Trésor pourrait-il confirmer qu'il en coûte 3 millions de dollars par mois pour maintenir nos effectifs dans la région du golfe Persique, et non pas 50 millions de dollars comme certains fonctionnaires ont cherché à le faire croire notamment aux journalistes de notre pays?

[Français]

Et je regrette, monsieur le Président, que le président du Conseil du Trésor refuse de garantir aux Canadiens que les coupures qu'il va annoncer ne toucheront pas les programmes dont ils ont le plus besoin. Alors, je demande au ministre, au président du Conseil du Trésor, et je parle du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, comment peut-il assurer à tous les Canadiens et Canadiennes que ces coupures ne toucheront pas la qualité des services de santé et de notre recherche médicale?

L'hon. Gilles Loiseau (président du Conseil du Trésor et ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, en français comme en anglais, j'aimerais répéter au chef de l'opposition que je vais déposer à midi demain un Budget des dépenses qui sera conforme aux décisions responsables que ce gouvernement prend toujours.

* * *

[Traduction]

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre suppléant des Finances. Il sait sans doute que les données sur les faillites, diffusées hier, confirment les pires craintes des Canadiens: jamais dans toute l'histoire du pays, le nombre de faillites n'a été aussi élevé. Le gouvernement doit sûrement savoir que la TPS ne fera que pousser l'écono-

mie canadienne vers le précipice. La taxe de capitation a eu raison de la dame de fer. La TPS tuera le gouvernement conservateur. Le premier ministre n'apprendra-t-il rien de l'erreur qu'a commise Margaret Thatcher? N'abolira-t-il pas dès aujourd'hui la TPS?

L'hon. John McDermid (ministre d'État (Privatisation et affaires réglementaires)): Monsieur le Président, au cours des 50 dernières années, quatre commissions royales d'enquête et de nombreux comités, y compris un comité du Sénat du Canada présidé par l'honorable Allan MacEachen, ont recommandé que le pays remplace sa taxe désuète sur les ventes des fabricants par une taxe de vente plus moderne, une taxe à la consommation, comme la taxe sur les produits et services. Depuis 50 ans, on recommande la même chose.

Mais aucun des gouvernements précédents n'a eu le courage de passer aux actes. Aujourd'hui, nous comprenons un peu mieux pourquoi ils n'ont pas eu le cran de le faire. Toutefois, il est nécessaire d'apporter ce changement. Cela faisait partie de notre programme électoral de 1988. Je répondrai donc: «Non, nous ne retirerons pas notre projet de taxe sur les produits et services. Cette taxe ne mettra pas le gouvernement en déroute.» Si la députée reprenait ses esprits, elle se rendrait au bout du couloir pour convaincre ses collègues d'adopter la taxe sur les produits et services afin que les entreprises canadiennes puissent poursuivre leurs activités en toute quiétude.

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, le ministre sait sans aucun doute que le projet de loi actuel sur la TPS est si mal rédigé que le ministère des Finances prépare déjà des modifications à effet rétroactif que le gouvernement a l'intention de proposer au début de l'an prochain, peu après le mois de janvier.

Le vice-premier ministre confirmera-t-il à la Chambre que le ministère des Finances est vraiment en train de préparer une série de modifications à effet rétroactif? Acceptera-t-il de déposer ces modifications dès aujourd'hui afin que tous les Canadiens puissent se rendre compte à quel point le projet de loi sur la TPS est affreux et abandonnera-t-il ce projet de TPS?

L'hon. John McDermid (ministre d'État (Privatisation et affaires réglementaires)): Monsieur le Président, il semble que je n'aie pas parlé assez lentement la première fois pour bien me faire comprendre. Non, nous ne retirons pas le projet de taxe sur les produits et services. Cette taxe est nécessaire au bien-être économique du pays. Ce n'est pas nous qui l'affirmons. Ce sont des organisations externes, notamment le Conseil canadien du commerce de détail, l'Association des manufacturiers canadiens, et cetera. En fait, 17 de ces organisations ont témoigné récemment devant le Sénat et lui ont forte-